

COMMUNIQUÉ

L'UDC convaincante et en progression

Le bilan des votations et élections du 28 novembre 2010 réjouit l'UDC du Jura bernois. Tout d'abord, il y a lieu de constater que la population suisse a pris des décisions conformes aux mots d'ordre du parti. L'initiative fiscale du Parti socialiste a été balayée par une très nette majorité du peuple et des cantons. Par ailleurs, l'initiative de l'UDC pour le renvoi des étrangers criminels a été acceptée. Fait à relever : le Jura bernois a clairement soutenu le projet de l'UDC par 9'129 voix contre 7'986.

Dans les communes qui élisaient leurs autorités, le bilan est également réjouissant. A Moutier, l'UDC a maintenu brillamment ses positions et constate que le Parti socialiste autonome perd un siège non seulement au Conseil de ville, mais aussi et surtout au Conseil municipal, confirmant sa perte de vitesse inéluctable.

Du côté de Tramelan, le bilan n'est pas moins réjouissant. L'UDC maintient son siège au Conseil municipal et passe à un cheveu d'un second mandat. Au Conseil général, l'UDC obtient un siège de plus, confirmant son potentiel de progression.

Avec de tels résultats, le premier parti du Jura bernois aborde les prochaines échéances électorales avec enthousiasme et motivation et remercie la population pour son soutien. L'UDC Jura bernois félicite et remercie toutes les personnes qui se sont engagées en tant que militant(e)s et/ou candidat(e)s le 28 novembre.

UDC Jura bernois

29 novembre 2010